

**N34**

**JUILLET  
2016**

# **PLOUMINFOS**

*Magazine municipal de Ploumagoar*

**Dossier  
"FINANCES"**

**EXTENSION DE L'ECOLE  
DE CROIX PRIGENT**

**PARTIR EN VACANCES  
TRANQUILLE**

## • MAIRIE

mairie@ville-ploumagoar.fr

Service Administratif	02 96 11 10 10
Service Technique	02 96 11 10 13
Restaurant Scolaire	02 96 11 05 07
Service Culturel	02 96 11 10 16
ALSH	02 96 11 02 10

## • SALLE PLOUMEXPO

(Uniquement sur les périodes d'expositions)

Mardi, jeudi, vendredi : de 14 h à 18 h

Mercredi, samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

## • MÉDIATHÈQUE

### Bibliothèque 02 96 44 11 02

Le lundi de 16h à 19h

Le mardi de 16h à 19h

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Le vendredi de 14h à 19h

Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

### Cybercommune 02 96 11 07 33

Le mardi de 17h à 19h

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Le vendredi de 17h à 19h

Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

## • LUDOTHÈQUE

### (Maison de l'Enfance) 02 96 11 10 33

Le lundi de 16h à 18h

Le mardi de 16h à 18h

Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 10h à 12h

## • ECOLES

Elémentaire Bourg	02 96 11 10 19
Maternelle Bourg	02 96 44 34 58
Primaire Croix-Prigent	02 96 11 02 01

Ramassage de ferraille le lundi tous les 15 jours, inscription à la mairie au **02 96 11 10 10**

## • LA DÉCHETTERIE

**02 96 21 20 85**

Ouverte le lundi, mercredi, jeudi vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h de novembre à Mars. Fermeture à 17h45 d'avril à octobre.

# ANNUAIRE

## MÉDECINS

Dr Berthou	02 96 44 07 51
Dr Guillaumin	02 96 21 01 70

## DENTISTES

Drs Monjaret- Le Bellégo	02 96 44 10 57
Drs Rama-Le Nost-Droniou	02 96 21 17 47
Dr Le Foll Marianne	02 96 43 03 32

## PHARMACIES

Cojean	02 96 44 27 69
Lorguilloux	02 96 43 95 25

## KINÉSITHÉRAPEUTES

Castrec Armelle	02 96 44 37 50
Le Martelot Yves	02 96 43 86 04
Not Nicolas	02 96 11 14 98

## PÉDICURE - PODOLOGUE

Bihel Vinciane	06 75 88 22 81
----------------	----------------

## ÉTIOPATHE

Hillion Gildas	02 96 43 03 57
----------------	----------------

## INFIRMIÈRES

Cocguen - L'Helias - Etés - Nicolas	02 96 44 20 01
Riou - Gautrais	02 96 44 33 25
Greboval	02 96 44 12 02
Le Garff	02 96 11 05 18
	ou 06 08 35 31 94
Curnelle - Caro	06 61 19 22 43

## PSYCHOLOGUE

Marin Vanessa	02 96 13 53 40
---------------	----------------

## SAGE-FEMME

Nouaux Marianne	06 38 72 81 70
-----------------	----------------

## VÉTÉRINAIRE

Dr Beslin	02 96 44 40 50
-----------	----------------

## OFFICE DE TOURISME DE GUINGAMP COMMUNAUTÉ

02 96 43 73 89

## GUINGAMP COMMUNAUTÉ

02 96 13 59 59

## AMBULANCES TAXI

Duégain	02 96 43 91 66
Salomon - Le Faucheur	02 96 21 33 32

## POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

Duégain	02 96 44 07 78
Le Faucheur	02 96 43 92 21

## TAXIS

Le Diraison Rita	02 96 43 84 25
Pennarun Julien	06 70 79 78 77

## EXPERT-COMPTABLE

Nicolas Laurent	02 96 11 06 95
ou	06 71 13 35 57

## N° D'URGENCES

- GENDARMERIE : 02 96 43 71 14
- POLICE : 17
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- CENTRE ANTI-POISON : 02 99 59 22 22
- PÔLE SANTÉ : 02 96 44 56 56
- ou 02 96 44 80 00
- URGENCES 24H/24H : 02 96 44 56 35
- URGENCES SÉCURITÉ GAZ : 02 96 44 56 35
- RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL : 0 810 224 000
- URGENCE ÉLECTRICITÉ : 0 810 333 122
- URGENCE LYONNAISE DES EAUX 0 810 898 898



**Capitaine Boyez** : 58 ans, commandant de la brigade de gendarmerie territoriale autonome de Guingamp

## ACTUALITÉ

Ploum Express : ..... *Page 4/5*

## VIVRE À PLOUMAGOAR

Patrimoine : ..... *Page 6/7*

Culture : ..... *Page 8*

## DOSSIER

Le budget : ..... *Page 9/11*

Page jeunesse : ..... *Page 12*

Partir tranquille en vacances :  
..... *Page 13*

Page de la minorité : ..... *Page 14*

## ZOOM

Vie associative : ..... *Page 15/16*

Agenda : ..... *Page 17*

Entreprendre : Cycles Cotty  
et Bilel Baddredine: ..... *Page 18*

Actualité en images : ..... *Page 19*

**Directeur de la publication** :

Bernard Hamon - Mairie de Ploumagoar

**Dépôt légal** : juillet 2016 - **Rédaction** : Mairie de Ploumagoar - **Création et conception** :

LMP Gaëtan CATRICE 06 61 24 02 26

**Impression** : Roudenngrafik

# EDITO PENNAD-STUR



A la veille des vacances, la France s'apprête à tourner au ralenti. En effet, en juillet – août, les écoles et lycées et une partie du monde du travail en profitent pour se reposer.

Bien sûr, je n'oublie pas ceux qui sont au contraire en pleine activité (agriculteurs, hôteliers, restaurateurs, centre de loisirs...).

Dès la rentrée, des gros travaux vont démarrer :

- l'agrandissement de l'école de Croix-Prigent,
- la requalification de la rue Louis Aragon.

Nous avons également un gros défi territorial à réussir avec la nouvelle communauté d'agglomération forte de sept communautés de communes regroupant cinquante sept communes représentant 75 000 habitants. J'y mettrai toute mon énergie.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Votre Maire

Bernard HAMON

Prestik emañ ar vakañsoù ha setu m'emañ Bro-Frañs war-nes mont war he fouezig, rak e miz Gouere ha miz Eost e vez ar skolioù hag al liseoù, hag ul lodenn eus bed al labour ivez, o tiskuzhañ.

N'ankouain ket, evel-just, an dud ec'h eo evite, er c'hontrol, ar mare ma vez labouret ar muiañ (labourerien-douar, otelioù, tier-debriñ, kreizennoù dudi...).

Adalek an distro-skol e vo kroget gant labourioù bras :

- brasaat skol Kroaz Prijant,
- adkempenn ar straed Louis Aragon.

Ret e vo dimp ivez dont a-benn da sevel ur pezh tra : ar gumuniezh tolpad-kêrioù nevez, diwar bodañ seizh kumuniezh-kumunioù gante seizh kumun ha hanter-kant, ha 75 000 a dud o chom enne. Lakaat a rin tout ma nerzh e-barzh an afer-se.

Hetiñ a ran deoc'h tout tremen vakañsoù kaer.

Ho Maer.

Bernard HAMON

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



### LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ EST VALIDE 15 ANS DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identités sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identités sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de se déplacer en mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La durée de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires Étrangères

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

→ Pour les actes en apparence périmés mais dont

la validité est prolongée de 5 ans, les autorités des pays suivants ont officiellement confirmé qu'elles l'acceptaient comme document de voyage :

- **Andorre, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Lettoni, Malte, Monaco, Monténégro, République tchèque, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suisse, Tunisie, Turquie.**

→ Les autorités des pays suivants n'ont pas officiellement transmis leur position quant à leur acceptation de la carte nationale d'identité en apparence périmée mais dont la validité est prolongée de 5 ans comme document de voyage :

#### • PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

- Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède

#### • PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN

- Islande, Liechtenstein, Norvège

#### • AUTRES PAYS OU ÉTATS

- Vatican, Albanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Maroc (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme)

Retrouvez toutes les informations sur le site [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)





## RÉOUVERTURE DE LA SUPÉRETTE

Depuis le lundi 13 juin dernier, Mr et Mme Montagne vous accueillent du lundi au samedi de 8 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 15, et le dimanche de 9 h à 13 h.

Le magasin est fermé le mercredi.

**Contact : 02 96 92 15 32**

## NOUVEAUX HORAIRES DE LA PRÉFECTURE DEPUIS LE 4 JUILLET

La préfecture est ouverte tous les matins, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30. Les guichets seront fermés l'après-midi, à l'exception du service étrangers ouvert de 13 h 15 à 15 h 30.

## ALSH DU MERCREDI

Les inscriptions pour l'ALSH des mercredis (période de septembre et octobre 2016) débuteront le jeudi 1er septembre.

**Plus de renseignements à la mairie au 02 96 11 10 10**

## HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

En période estivale, les horaires de la Médiathèque sont modifiés

A noter :

Du 11 juillet au 28 août : ouverture les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14 h à 19 h.

**Fermeture le samedi**



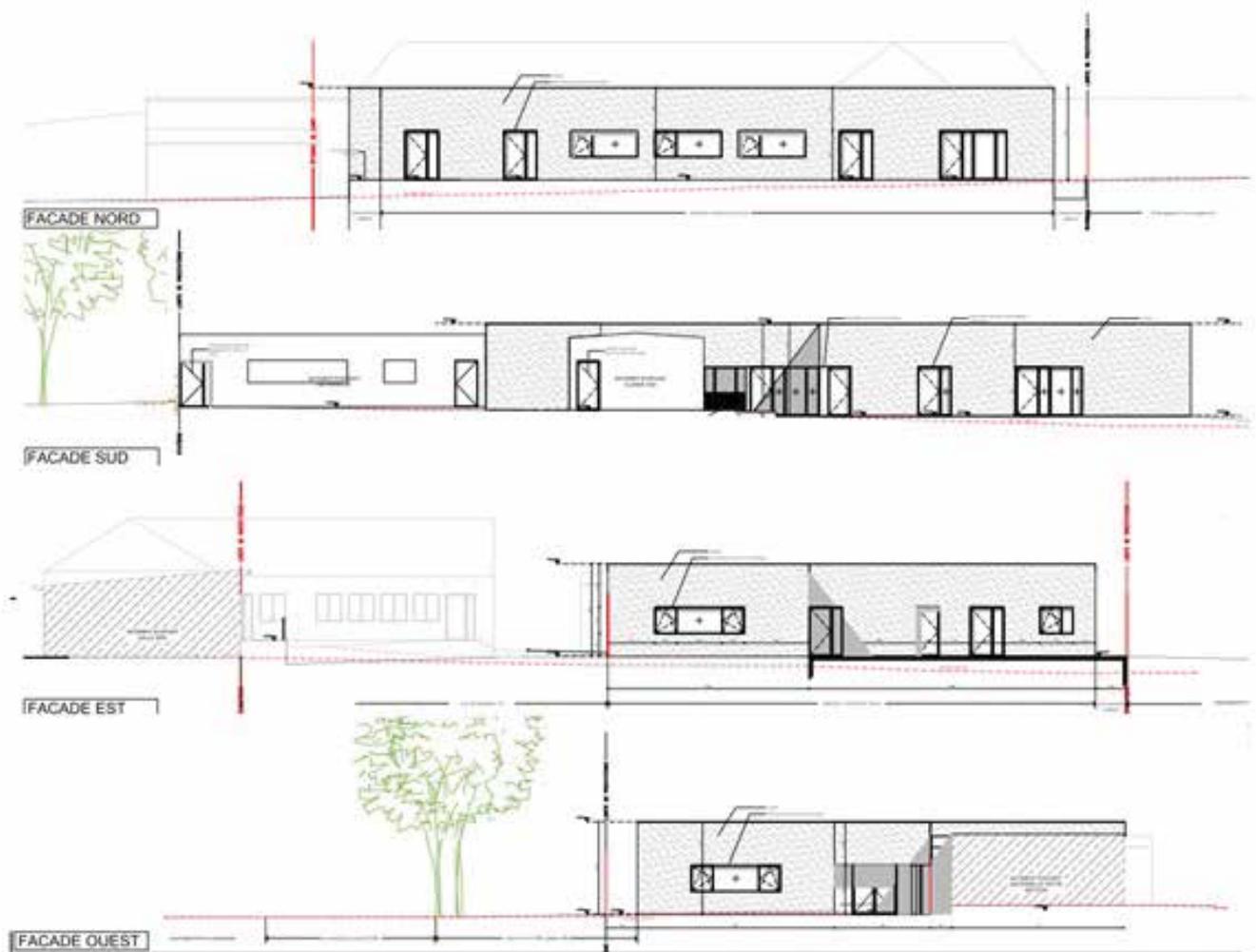
## LE PAVOISEMENT DES ÉCOLES DE LA COMMUNE

Reprenant les bases de l'école de Jules Ferry, Vincent Peillon, ministre de l'Éducation Nationale de 2012 à 2014 a initié un projet de loi visant à réaffirmer l'attachement de la nation à son école.

La devise de la république ainsi que le drapeau tricolore et européen ont été apposés sur les façades des écoles de Ploumagoar le jeudi 26 mai dernier, l'école est un lieu d'apprentissage et d'expériences mais c'est également un lieu pour la diffusion des valeurs républicaines.

Les écoles ont également reçu la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

# PROJET D'EXTENSION DE L'ÉCOLE DE CROIX PRIGENT



**Aux regards de l'engouement que suscite l'école de Croix Prigent qui accueille un peu moins de 150 élèves à ce jour, la municipalité de Ploumagoar a décidé en 2015 de réaliser une extension à l'arrière des bâtiments existants pour améliorer les conditions de travail des enseignants et du personnel ainsi que les conditions d'accueils des enfants. Certains bâtiments ne répondant plus aux normes d'accessibilité actuelles, les élus ont également décidé de réaliser par la même occasion les travaux de mise aux normes de l'ensemble des bâtiments.**

Pour ce faire, la commune a confié l'ensemble des travaux au cabinet d'architectes COLAS DURAND de Lamballe dont les études d'avant-projet ont été votées à l'unanimité par le conseil municipal le 25 mars 2016 et le permis de construire déposé le 29 avril 2016.

Le démarrage des travaux est prévu en juillet de cette année pour la partie terrassement et le gros œuvre en septembre. Les travaux devraient durer une dizaine de mois pour une mise en services des locaux à la rentrée scolaire 2017/2018.

Le conseil municipal de Ploumagoar en date du 30 mai 2016 a attribué les marchés de travaux aux entreprises pour un montant total des travaux s'élevant à 686 263.87€ TTC et décomposés comme suit :



## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 17 et 18 Septembre 2016 auront lieu les Journées Européennes du Patrimoine. Cette 33ème édition nationale est placée sous le thème « patrimoine et citoyenneté ». L'occasion pour la Ville de Ploumagoar de mettre en valeur ces hommes et ces femmes qui ont fait de Ploumagoar cette ville d'aujourd'hui.

La commission Histoire et Patrimoine, composée d'anciens de Ploumagoar, a travaillé sur la réalisation d'une plaque sur Louis KEROMEST, connu comme Maire de la Ville de 1959 à 1978.

Un artiste contemporain interviendra également au centre ville pour une exposition qui durera jusque fin octobre.



## LOUIS KEROMEST (1919-2013)

### MAIRE DE PLOUMAGOAR

Louis Keromest est né le 14 septembre 1919 à Notre Dame du Guildo. Ancien combattant de 1939 à 1945, il a également reçu le titre d'officier du mérite social, qui a pour vocation de récompenser les personnes ayant rendu des services désintéressés et dévoués aux œuvres mutualistes et sociales.

Louis Keromest s'est investi dans la vie de la Commune de Ploumagoar. Il est devenu Maire le 15 mars 1959 sur la liste d'Union de la gauche, il le restera jusqu'en 1978.

Son métier d'ingénieur EDF l'a conduit à développer les réseaux de sa commune, ainsi que la voirie, avec les routes goudronnées ou enrobées, le remembrement des zones rurales. Il s'est investi pour développer le cadre associatif en soutenant la création du club des jeunes et le club des anciens, ainsi qu'en développant les équipements sportifs.

Une de ses actions majeures est l'acquisition de nombreux terrains sur lesquels ont été construits des lotissements comme ceux de Cadolan, ou encore de Kerléo. L'un des terrains achetés a vu aussi la construction du Foyer de vie Roger Legrand (Foyer APAJH).

L'attractivité des lotissements a entraîné une forte croissance de la population. De 2500 habitants en 1959, la commune en compte quasiment 4000 en 1978.

Louis Keromest est décédé le 3 septembre 2013 à Marines en Ile de France, à l'âge de 94 ans.

# DOSSIER FINANCES



## **BUDGET :**

*Pour un agent économique, à savoir un individu, un ménage, une association, une entreprise, une collectivité locale, le budget est un document récapitulatif des recettes et des dépenses prévisionnelles déterminées et chiffrées pour un exercice comptable à venir (généralement l'année).*

# BUDGET 2016 :

Le contexte économique et financier reste tendu et Ploumagoar, au même titre que l'ensemble des collectivités, devra contribuer au redressement du déficit public. Cette année encore, le budget de la ville a dû être établi en tenant compte de la baisse des dotations de l'Etat, de l'ordre de 14 % par rapport à 2015. Pour équilibrer son budget, la Ville de Ploumagoar a donc décidé de poursuivre ses efforts, à la fois par une maîtrise des charges de fonctionnement, par un volume d'investissement limité aux seules opérations en cours ou en rénovation des équipements existants.

Pour l'année 2016, les opérations du budget général de la Ville de Ploumagoar s'équilibrent à 7 073 948,69 €, selon la répartition suivante :

- En section d'investissement : 2 472 904,69 euros
- En section de fonctionnement : 4 601 044,00 euros.

## RÉDUCTION DES DOTATIONS DE L'ETAT

La Dotation Globale de Fonctionnement va à nouveau connaître cette année une baisse pour s'établir à 510 367 euros contre 593 670 euros en 2015, soit une diminution de 14%.

La Dotation de Solidarité rurale et la Dotation Nationale de Péréquation devraient quant à elle connaître une évolution.

### → Des charges de fonctionnement toujours maîtrisées

En ce qui concerne, les dépenses de la Ville, le budget de l'année 2016 est pratiquement reconduit à son niveau de 2015 avec une augmentation de 1.65% (hors déficit budget lotissement) du budget de fonctionnement.

### → Le chapitre des charges à caractère général

connaît une augmentation de 3% qui s'explique par le choix de la collectivité de confier plus de travaux en régie aux employés communaux, d'où une évolution des prévisions des dépenses de fournitures d'entretien dans les domaines du bâtiment, de la voirie et des espaces verts.

→ **La masse salariale** est estimée à 2,3 millions d'euros soit une évolution de 4% par rapport aux estimations de 2015, pour prise en compte des évolutions de carrière des agents, des revalorisations salariales et de l'augmentation des charges d'assurances, des cotisations d'assurance maladie et de retraite.

→ **Les subventions aux associations** restent stables par rapport à 2015.

→ **Les opérations en cours seront privilégiées. Les dépenses d'équipement de la section d'investissement, hors remboursement de la dette en capital, s'établissent à 1 892 855 euros.**

Parmi les principaux projets 2016, figurent :

- Les programmes annuels de travaux divers dans les bâtiments, d'acquisition de mobilier pour les écoles et les salles.
- La poursuite des travaux de voirie et l'aménagement de la rue Louis Aragon.
- Les travaux d'électricité dans les lotissements et les rénovations de foyers.
- L'extension de l'école de Croix-Prigent.
- Les services généraux de la Collectivité avec notamment les achats d'équipements informatiques.

### UNE STABILITÉ DES TAUX DE FISCALITÉ

De nouveau cette année, la Ville de Ploumagoar a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, hormis l'évolution forfaitaire des bases fixée par l'Etat à + 1%.





## PUBLICATION LÉGALE RATIOS OBLIGATOIRE

Dans un souci d'une meilleure communication financière, la loi du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale fait obligation aux collectivités de publier un ensemble de données chiffrées retracé au travers de 6 ratios obligatoires.

**NB : à noter une augmentation de population de 138 habitants à compter du 01/01/2016.**

	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016	Moyenne départementale de la strate démographique année 2013
Dépenses réelles de fonctionnement / habitant	671€	662 €	895 €
Produit des impositions directes / habitant	380 €	375 €	467 €
Recettes réelles de fonctionnement / habitant	811€	799 €	1087 €
Dépenses d'équipement brut / habitant	143 €	356 €	373 €
Encours de dette / habitant	937 €	856 €	1077 €
Dotation Globale de Fonctionnement / habitant	115 €	96 €	243 €

## TAUX D'IMPOSITION À PLOUMAGOAR DEPUIS 2011

% d'évolution	0% 2010	0% 2011	0% 2012	0% 2013	0% 2014	0% 2015	Moyenne nationale 2015	Moyenne départementale 2015
Années	2012	2012	2013	2014	2015	2016		
Taxe d'habitation	15,29%	15,29%	15,29%	15,29%	15,29%	15,29%	24,19%	30,66%
Taxe Foncière bâtie	17,90%	17,90%	17,90%	17,90%	17,90%	17,90%	20,52%	22,06%
Taxe Foncière non bâtie	70,43%	70,43%	70,43%	70,43%	70,43%	70,43%	49,15%	75,64%



## LES CONGÉS PAYÉS

Nous sommes début juillet et la cloche a sonné ! L'école est finie.

C'est les grandes vacances pour tous les écoliers, petits et grands.

Le réveil, les devoirs ont laissé la place à la plage, aux vacances en famille, aux couchers plus tardifs...

Si les vacances d'été sont attendues par les enfants chaque année, elles ne sont devenues possible pour les salariés que grâce à l'instauration des congés payés en 1936. Avant cette date, seules quelques professions prenaient des congés (non payés). Et la plupart des ouvriers ne se reposaient que le dimanche. Lorsqu'ils ne travaillaient pas, ils n'étaient pas rémunérés.

Les 2 semaines de congés payés par an et par travailleur vont permettre à des centaines de millions de personnes de prendre pour la première fois de leur vie des vacances. Beaucoup sont étonnés qu'ils puissent se reposer, tout en étant payés.

### OÙ ALLER EN VACANCES ?

Les déplacements sont limités dans l'espace. Certains vont voir la famille non revue depuis des années. Certains vont à la montagne, à la plage ou bien on reste chez soi pour bricoler, jardiner ou pour se reposer.

### ÉVOLUTION DES CONGÉS PAYÉS DEPUIS 1936



### A RETENIR :

En 2015, plus de 41 millions de français (adultes et enfants) sont partis en vacances.

6 français sur 10 privilégient les destinations du littoral pour leurs vacances.

Rémunération : la rémunération correspond à un paiement, à un salaire.

Front Populaire : est une **coalition de partis de gauche** qui gouverna la **France de 1936 à 1938**. Il réunissait les trois principaux partis de la gauche, la **SFIO**, le **Parti radical-socialiste** et le **Parti communiste**.

Le gouvernement du Front populaire fut le premier gouvernement de la **III<sup>e</sup> République** dirigé par les socialistes. Il initia plusieurs réformes sociales importantes.



# QUELQUES CONSEILS AVANT DE PARTIR EN VACANCES

*A la veille des départs en vacances, le capitaine Boyez de la Gendarmerie de Guingamp, rappelle les actions menées sur le terrain pour la sécurité des habitants et les comportements « citoyens » à adopter.*

## En cette période estivale, voici quelques conseils pour éviter les mauvaises surprises lors des retours de vacances.

Dans le cadre de « l'Opération Tranquillité Vacances », il est proposé aux habitants de venir signaler leur absence à la Gendarmerie afin d'exercer une surveillance particulière lors des rondes.

### Quelques conseils peuvent néanmoins limiter les risques de cambriolage :

- éviter tout signe d'absence.
- laisser les clés à un voisin ou ami afin de relever le courrier, d'ouvrir et fermer les volets régulièrement.
- créer l'illusion d'une absence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio.
- ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

- prévenir ses voisins de son absence afin qu'ils restent vigilants face à une éventuelle présence suspecte dans le secteur.

**Il y a aussi de « bons réflexes » à adopter si on a l'impression qu'une personne suspecte rode autour des maisons.**

En effet, il ne faut surtout pas hésiter à contacter la Gendarmerie et composer le « 17 » lorsque vous constatez la présence d'une personne suspecte dans votre voisinage. Trop de gens ne le font pas peur de déranger, de se tromper ou de donner une mauvaise information. Cet appel n'engage en rien votre responsabilité. Au contraire, tout le monde est concerné. Un jour vous allez aider votre voisin et plus tard c'est votre voisin qui vous aidera !



Dans le cadre des opérations « Tranquillité Vacances » organisées durant les vacances scolaires, signaler votre absence à la brigade de Gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Signalez à la Gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

## En cette période de départs en vacances, voici aussi quelques conseils avant de prendre la route !

Il est important de bien préparer son départ. N'hésitez pas à contrôler que votre véhicule est en état de faire les kilomètres prévus avant de partir :

- VÉRIFIER LA PRESSION DE VOS PNEUS
- VÉRIFIER LES PLAQUETTES DE FREINS
- VÉRIFIER LES NIVEAUX D'HUILE, ETC...



**Avant de prendre la route il est important de bien se reposer, préparer son itinéraire et proposer des occupations aux enfants pour que le trajet se passe dans le calme.**

# LA MANIÈRE FORTE EMPLOYÉE POUR CENSURER LA MINORITÉ.

*Nous débutons cette page par la profonde déception qu'engendre la décision de la majorité municipale de notre commune prise lors du conseil municipal du 30 mai dernier, de réduire de moitié l'espace d'expression dont nous avons toujours bénéficié dans le magazine municipal de Ploumagoar. Incontestablement, et vous en êtes les meilleurs témoins, nos expressions empreintes de constats et de réalités ne plaisent pas ... parce que nous avons trop de choses à dire la majorité décide de nous censurer.*

## LA MINORITÉ SOUMISE À LA DOUBLE PEINE

A part quelques exceptions, les élus de la majorité ont voté favorablement cette disposition pour réduire de moitié la page de la minorité. Dans le même temps, la majorité a voté une augmentation du budget «information communication bulletin municipal» - article 023 chapitre 6237 de 48%. Donc, plus de budget de communication et réduction de moitié pour la minorité : cela s'appelle la double peine.

## LE SIMULACRE DU BUDGET

Comme chaque année, l'examen du budget au mois de mars a fait l'objet de vives discussions. Comme nous le pressentions et l'avons exprimé dans le bulletin du mois d'avril qui avait été préparé avant le budget, de nombreuses questions sont restées sans réponse. Vous pouvez retrouver si vous n'avez pas conservé le bulletin en version «papier» les éléments de la page de la minorité sur le site internet de la commune - [www.ville-ploumagoar.fr](http://www.ville-ploumagoar.fr) - Malheureusement nous avons vu juste ; le plan pluriannuel d'investissement qui n'est pas un «gros mot» mais tout simplement l'affichage pour la commune du calendrier de réalisation des projets au cours du mandat n'a jamais été présenté. Les réserves que nous avons exprimées n'ont fait l'objet d'aucune information. Des dépenses superflues continuent d'être engagées quand la mutualisation répond justement à cette nécessaire gestion «en bon père de famille».

## LE DÉNI DE LA RÉALITÉ

Lorsque nous évoquons vos demandes dans les différents quartiers, où les attentes sont fortes, la majorité nous répond que la commune est gérée à merveille, et qu'elle ne fait que recevoir félicitations et éloges. Lorsque nous réclamons l'isolation de la salle omnisports qui reçoit à la fois des entraînements, des compétitions sportives, des scolaires, des repas, des manifestations diverses, il nous est répondu qu'il ne s'agit que d'une seule salle de sports qui ne mérite pas d'être aménagée. Comment peut-on nier, rester sourd et aveugle face à ces réalités ?

## LA POLITIQUE DE LA CHAISE VIDE

Alors que toutes les collectivités se concertent pour utiliser au mieux l'argent public qui leur est confié, les élus de Ploumagoar pratiquent l'apolitisme, le meilleur moyen de laisser les autres décider à notre place. Ceci est vrai sur le sujet de l'intercommunalité, qui connaît de profondes modifications et sur lesquelles nous regrettons l'absence des élus de la majorité de Ploumagoar, et cela est aussi vrai sur les discussions d'une éventuelle union des communes avec nos voisins de Pabu, Guingamp, Plouisy, Saint Agathon et Grâces ... les seuls qui n'ont rien à apporter à cette collaboration sont les élus des majorités de Ploumagoar et de Plouisy qui «sèchent» les réunions organisées sur le territoire.

## LA MINORITÉ REFUSE LE REPLI SUR SOI

Les habitants, les citoyens, les forces vives de notre commune, le monde associatif, tous ensemble nous sommes animés par l'envie du bien vivre ensemble. A ce titre, nous refusons les positions de repli prises par les élus de la majorité car elles nuisent à l'avenir solidaire auquel nous aspirons pour notre jeunesse, pour nos aînés et toutes les personnes qui souhaitent faire de Ploumagoar une commune harmonieuse.

Bel été et bonnes vacances à toutes et à tous.

Les élus de la minorité : Josiane CORBIC, Hélène LE GARFF, Christelle TANVEZ, Didier ROBERT, Raphaël LANCIEN, Rémi IRAND.

**Le CLAP, association existante depuis 1984, tient à saluer l'ensemble des bénévoles et animateurs qui chaque année s'impliquent pour proposer une offre culturelle, de loisirs et d'animations aux habitants de la commune de Ploumagoar et au-delà.**

Nous remercions Catherine Bouette et Annie Allo, nos anciennes présidentes, Hélène Layec l'ancienne trésorière ainsi que les membres sortants du conseil d'administration d'avoir contribué au bon fonctionnement de l'association. Nous vous informons également que le Clap sera présent au forum des associations le 3 septembre prochain à Kergoz et vous fera découvrir ou redécouvrir ses nombreux ateliers : la gym détente, le club photo, la chorale, les danses de salon, la ludothèque, la couture, les ateliers de dessin, peinture, mosaïque et sculpture pour enfants et adultes, le tricot, la broderie, le crochet et le patchwork.

## YOGA DU RIRE



**Une nouvelle activité, le Yoga du rire a été proposée depuis février dans la commune. Celle-ci a été appréciée par ses participants.**

Ces séances animées par Nadège Bouguet, professeur certifiée de l'Institut Français du Yoga du Rire et du Rire Santé, ont eu lieu le lundi à 18h.

Le Yoga du rire est une discipline fondée par un médecin en Inde le Dr Madan Kataria, qui s'appuie sur des études scientifiques prouvant les bienfaits du rire sur la santé.

C'est un concept où chacun peut rire sans raison, sans recours aux blagues.

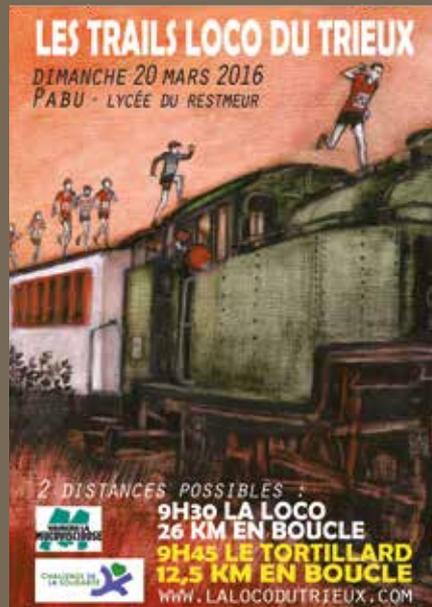
Le Yoga du rire combine des exercices de rire, de jeux, avec la respiration du yoga (d'où son nom).

C'est une façon originale et ludique pour se défouler, libérer les tensions, réduire le stress, élever notre bonne humeur, lever des inhibitions et timidité, dynamiser notre vitalité etc...

Une discipline qui favorise la détente et le bien-être, pratiquée dans un espace conviviale, de confiance où l'on peut s'autoriser à rire sans retenue, à volonté, chaleureusement, sans aucune crainte de gêner, ni crainte du jugement de l'autre.

Le mieux est de vivre l'expérience, pour le docteur Kataria l'action crée l'émotion alors rendez-vous à la rentrée de septembre !

Bel été en rire et bonne humeur



## TRIEUX AVENTURES

Association loi 1901 qui regroupe une vingtaine de coureuses et coureurs à pied et plus spécialement des traileuses et ultra traileurs.

Nous représentons l'Association sous l'entité Team Trieux Aventures afin de la promouvoir et de la faire connaître sur toutes les courses et trails auxquels nous participons .

Notre association existe maintenant depuis 9 années et a pour seul but de récolter des fonds pour lutter contre la Mucoviscidose.

Nous organisons pour cela, chaque dernier week-end de mars, des trails, plus connus sous le nom

« Trails de la Loco du Trieux » sur les communes de Pabu, Guingamp, Grâces, Plouisy et Trégonneau.

Il s'agit de 2 courses :

- La **LOCO** propose une distance de **26 km**.
- Le **TORTILLARD**, une distance de **13 km**.

Les 9 éditions précédentes nous ont permis de reverser la somme de 40 000 Euros à la PLB (Association MUCO) dont 8 000 Euros rien que pour l'édition 2016.

Nous faisons également partie du Challenge de la Solidarité qui regroupe 6 épreuves et qui ont toutes le même objectif : Reverser TOUS les bénéfices à des associations humanitaires.

Ces 6 épreuves sont La Galoupadenn, La Loco du trieux, La Rando Muco, Le Trail du Méné Bré, L'Estran et L'Ours.

Toutes ces manifestations sont également ouvertes aux marcheurs. Nous partageons tous les mêmes valeurs solidaires.

### COMPOSITION DU BUREAU

**Co-présidents :** MAROS Dominique, OLLIVO Bernard

**Trésorier :** MAHE Anthony

**Secrétaire :** MAHE François

**Site internet :** [www.lalocodutrieux.com](http://www.lalocodutrieux.com)



## FINALES DÉPARTEMENTALES DE FOOTBALL

Le samedi 4 juin

Tout d'abord, il faut saluer le travail accompli par les services techniques et les bénévoles du RCP afin d'accueillir les joueurs et le public dans des conditions optimales.

En match d'ouverture le LAMBALLE FC 3 a vaincu PLOUFRAGAN 3 sur le score de 2 à 1.

Ensuite, les jeunes joueurs U 19 de Ploumagoar ont réussi l'exploit de conserver la coupe Jean Tricot en remportant facilement leur match contre le Groupement de jeunes d'Uzel sur le score sans appel de 6 à 2.

Enfin, l' AS GRACES bien qu'évoluant presque à domicile s'est inclinée sur le score de 3 à 0 contre FREMUR FRESNAYE.

**Bravo à tous les participants pour l'esprit sportif qui a régné en cette belle journée ensoleillée et au RC Ploumagoar pour l'organisation de cet évènement.**



# Agenda



## JUILLET

- 09/07 ..... Inauguration du chemin des amoureux à la Roche
- 10/07 ..... Cérémonie à Malaunay
- 14/07 ..... Cérémonie du 14 juillet
- Du 16 au 18/07..... Fêtes du Comité des Fêtes de St Hernin
- Les 24 et 25/07 ..... Fête de la chasse



## AOUT

- 28/08 ..... Vide-grenier des Steredenn d'Armor



## SEPTEMBRE

- 01/09 ..... Rentrée des classes
- 03/09 ..... Forum des associations de Guingamp Communauté
- 04/09 ..... 40 ans du club des Cyclos
- 05/09 ..... Assemblée Générale de la société de chasse
- 09/09 ..... Assemblée Générale de Ploum Croqueurs de fruits
- 17/09 ..... Assemblée Générale du Comité des Fêtes du Bourg
- 17 et 18/09 ..... Journées Européennes du Patrimoine
- 30/09 ..... Assemblée Générale de Courir à Ploumagoar



## OCTOBRE

- 02/10 ..... Repas des Aînés
- 02/10 ..... Foire aux puces du RCP
- 09/10 ..... La Rose Espoir



## CYCLES COTTY

Installé à son compte depuis le 1 Avril 2016, 3 rue Gambetta à Ploumagoar, les cycles COTTY sont ouverts du mardi au samedi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 19 h (sauf le samedi 9 h à 12 h 15 et 14 h à 18 h).

Après avoir passé 19 ans sur la route en tant que chauffeur routier, j'ai décidé de changer de métier.

Etant passionné et pratiquant le VTT de façon régulière, j'ai fréquenté le magasin de Maurice LANCIEN comme client tout d'abord. Au fur et à mesure j'ai pu lier amitié avec Maurice et il m'a transmis l'envie d'effectuer la même activité que lui. Je lui ai présenté mon projet qui était dans la continuité de son activité ce qui l'a vivement intéressé. J'ai pu effectuer une formation dans le cycle, rémunérée par mon ancien employeur, qui m'a permis d'obtenir au bout de 9 mois un diplôme nécessaire pour créer mon entreprise.

Cycles COTTY, 4 rue Gambetta Ploumagoar - 0296442158

## DÉPANNAGE INFORMATIQUE BILEL BADREDDINE

Arrivé sur le territoire communal depuis la fin de l'année 2014 en compagnie de son épouse Muriel et de leurs deux filles, Badreddine s'est lancé dans l'aventure de l'auto-entreprenariat en mars 2016.

Il propose ses services dans la maintenance en informatique. Titulaire d'un BTS en réseaux informatiques, Badreddine peut procéder à l'installation de vos appareils à votre domicile mais aussi procéder au dépannage ou au remplacement de votre écran de smartphone endommagé. Il s'occupe de toutes les marques sauf les Mac.

D'origine tunisienne, ce passionné de football et de course à pied peut être joint par téléphone au :

06.32.45.68.03 ou par internet : [bilel.badreddine@hotmail.fr](mailto:bilel.badreddine@hotmail.fr) pour obtenir des renseignements complémentaires ou pour connaître le prix des prestations.



**DÉPANNAGE INFORMATIQUE**  
**BILEL BADREDDINE**

Installation, Configuration & Assistance  
Remplacement écran tablette  
Récupération de données effacées  
Intervention Soir & Weekend à domicile

**TEL : 0632456803**  
facebook/depannage.informatique.bilel  
4 Impasse Jean Lenormand  
22970 Ploumagoar

DIAGNOSTIC & DEVIS GRATUIT

# Actualité en image



Des refuges à livre installés au bois de Kergéré



Échange de savoirs à l'association Ploum Croqueurs de Fruits



Les bébés de 2015 mis à l'honneur lors de la fête des mères



Les membres de la Hulotte reçoivent leur diplôme de brevet de secouriste



L'œuvre de Luc Richard niché au bois de Kergéré



Atelier KAMĪCHIBAI dans le cadre des rendez-vous de l'enfance



Course cycliste de St Hérnin



Les associations de Guingamp Communauté  
vous invitent au

# FORUM DES ASSOCIATIONS



**3 septembre 2016**

**A KERGOZ**

**DE 10H00**

**A 18H00**

Entrée libre  
Buvette,  
casse-croûte

**S'informer**

**Découvrir**

**Rencontrer**

**Se divertir**

**Participer**

**S'épanouir**

**Partager**

Organisé par

